

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST URINAIRE PERMIS DE CONDUIRE

Par Profil supprimé Postée le 13/08/2016 11:50

Bonjour voilà 1mois que j ai arrêté de fumer du cannabis après 15ans de consommation, et dans quelques jours je dois présenter mon test urinaire à la visite médicale des permis de conduire, je vais faire mon test en labo la veille de mon rdv mais je suis pas tranquille parce que j ai commandé des test urinaire sur le net qui s'avère encore positif, peuvent ils remarquer que j ai quand même arrêté de fumer ?

Mise en ligne le 17/08/2016

Bonjour,

Tout d'abord veuillez nous excuser pour le retard avec lequel nous répondons à votre question.

Après 15 ans de consommation, un mois de délai est en effet un peu court pour espérer avoir un résultat négatif. La commission médicale ne pourra pas voir, sur la foi d'un seul et unique résultat de dépistage, que vous avez arrêté. Si vous possédez les résultats d'une analyse antérieure vous pouvez éventuellement la fournir en même temps que l'analyse que vous allez faire afin de démontrer (si c'est le cas) la diminution du taux de THC ou de THC-COOH dans votre organisme. Cela appuiera au moins la thèse que vous avez diminué votre consommation. Autre élément de bonne foi : si le résultat de l'analyse du laboratoire rend un taux nul pour le métabolite 11-OH-THC cela signifie qu'il n'y a pas eu de consommation récente. Mais ce n'est pas suffisant pour dire que vous avez arrêté.

Enfin, si vous souhaitez avoir de plus amples informations, être guidé(e), conseillé(e) et soutenu(e), vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (Ligne de Drogues info service, tous les jours de 8h à 2h du matin, appel anonyme et gratuit) ou via le Chat de notre site.

Cordialement.
